

Dans les années à venir, le centre sera réaménagé : une nouvelle salle des fêtes sera construite avec l'agrandissement de l'école. Un tournant important dans l'évolution de la commune. Hier, aujourd'hui, demain... d'anciennes photos montrent des changements qui, pour chaque époque, répondent aux exigences de la modernité. Mais l'esprit village est toujours là.



# Le Cailloutain

journal municipal de Cailloux-sur-Fontaines  
trimestriel - janvier 2006

7



## Meilleurs vœux !

Le maire adresse ses meilleurs vœux et une très bonne année 2006 à tous les Cailloutains. Rendez-vous à 11 heures, à la salle des fêtes. Michel Rousseau reviendra plus particulièrement sur le projet d'aménagement de la Fonderie. Renseignements : mairie de Cailloux-sur-Fontaines au 04 78 22 01 08.

7



## Tirage des rois

Qui aura la fève ? Les Amis du 3<sup>e</sup> âge offrent la galette à leurs adhérents et aux aînés de la commune à l'espace rencontres, place de l'Eglise, de 14 à 17 heures. Renseignements : Claudia Guillet au 04 78 22 05 41.

14



## Galette des rois

Pour les adhérents du Cyclo-sport et leurs proches, rois et reines seront couronnés autour d'une galette traditionnelle, en soirée. Renseignements : Antoine Ouillon au 06 13 80 00 30.

Janvier

14



## Sortie de ski

Ski de piste ou raquettes, le Club des jeunes organise une sortie neige. Chacun pourra louer son matériel sur place. Départ de la mairie à 6 heures du matin et retour prévu en soirée. Renseignements : Thomas Compagnon au 06 88 06 74 01.

4



## Banquet et choucroute !

Le banquet traditionnel de la Boule joyeuse réunit les adhérents, conjoints et amis pour une "choucroute partie", à la salle des fêtes, en soirée. Renseignements : Michel Gippet au 04 78 22 64 31.

4



## Le boudin fait sa foire

Amateurs de produits du terroir, rendez-vous à Sathonay-Village pour la foire au boudin organisée par le Football-club du Franc-Lyonnais. Renseignements : Jean-Michel Brévini au 06 18 11 38 99.

11-12



## Deux rendez-vous sous le signe de la musique

Deux "soirées artistiques" pour apprécier les musiciens avertis de la Société musicale. Le samedi à 20 h 30 et le dimanche à 14 h 30, un mini concert un beau spectacle cabaret. A la salle des fêtes. Entrée payante. Renseignements : Béatrice Servant au 04 72 42 28 43.

18



## Les Guidochons ouvrent le bal

Les Guidochons ne font pas que sillonner les routes sur des "terribles engins" ! L'association fait aussi danser les Cailloutains lors de son traditionnel bal. Concert de rock et piste de danse, pour tous. A la salle des fêtes. Entrée : six euros. Renseignements : Jérôme Budillion au 06 07 78 48 26.

25



## Assemblée générale

Une fois tous les cinq ans, l'association des Anciens combattants organise l'assemblée générale cantonale, à la salle des fêtes. Jacques Barthe, président départemental, sera l'invité d'honneur. Cent cinquante personnes sont attendues pour la journée. Renseignements : Louis Morel au 04 78 22 29 14.

28



## Belote : participez au concours

Parce que c'est avant tout un moyen de s'amuser et de se rencontrer, le concours de belote organisé par les Amis du 3<sup>e</sup> âge récompense même les perdants ! Tout participant repartira avec un prix ou un lot... de consolation. De 13 h 30 à 19 heures, à la salle des fêtes. Renseignements : Claudia Guillet au 04 78 22 05 41.

11



## Le cochon se fête dans l'assiette !

Tout est bon dans le cochon ! Pour la 3<sup>e</sup> édition, le Racing Guidoch' team organise la fête du cochon : des repas à prendre sur place ou à emporter, exclusivement composés de cochonaille. De 8 à 15 heures, à la salle des fêtes. Renseignements : Franck Durand au 06 12 09 26 52.

12



## Loto solidaire

La toute jeune association Rayons du cœur organise un loto, à Montanay, dont les bénéfices seront reversés au profit de la cause qu'elle soutient : venir en aide à un orphelinat brésilien. Jouez pour la bonne cause ! Renseignements : Thomas Compagnon au 06 88 06 74 01.

17



## Soirée pizzas

Quand il s'agit de passer une bonne soirée, le club Loisirs et détente sait trouver la formule qui plaît : une soirée pizzas, pour tous les Cailloutains. Le principe : réserver sa pizza, à emporter dès la sortie de l'école ou à déguster sur place, à la salle des fêtes, en début de soirée, autour de jeux de société. Un seul impératif, bien effectuer sa commande auprès de monsieur et madame Meyrel, au 04 78 22 79 60.



Toute l'équipe municipale de Cailloux vous adresse ses vœux pour l'année 2006.

Février

Mars

... de janvier à mars 2006 à Cailloux ...

## Jean-Paul Guyonnet, premier adjoint chargé des Travaux et de l'Éclairage public.



### > Premiers pas pour la salle des fêtes

Avec le lancement du concours d'architectes, l'année 2005 a été celle de la préparation de ce grand projet. Trois propositions ont été présentées aux associations, premières utilisatrices de cet équipement municipal. 2006 sera le temps de la concrétisation : le permis de construire délivré, les travaux pourront commencer.

### > Les petits travaux d'entretien

En 2005, l'accueil de la bibliothèque a été réaménagé et la salle de lecture, climatisée. Climatisation également de la salle du conseil et de la salle des mariages. A l'école, des volets roulants et des chauffe-eau ont été installés. Quant au restaurant scolaire, ses meubles en bois ont été remplacés par du mobilier en inox, pour des ques-

tions sanitaires. Des façades ornent désormais les vestiaires du complexe sportif. La place de la Mairie est éclairée par de nouveaux candélabres.

### > Le vandalisme a un coût

La mairie déplore certains dégâts provoqués par des tentatives d'intrusion ou des intrusions dans des bâtiments municipaux. Le vestiaire du Football-club, le local du stade bouliste et la salle des fêtes ont subi des dégradations. Le montant des réparations s'élève à 9 000 €. Une somme qui aurait pu être allouée à d'autres aménagements. A chacun - parents, jeunes - de prendre ses responsabilités pour préserver la qualité de vie du village.



## Rolande Amignac, adjointe chargée des Affaires sociales, de l'Enfance, des Affaires scolaires, des Personnes âgées, de la Communication, de la Jeunesse et de l'Emploi.



### > L'enfance est une priorité

Les bénévoles de l'Association intercommunale pour l'enfance ne pouvaient plus assurer la gestion très lourde des sept structures d'accueil. A la suite d'un appel d'offre, la Slea a pris le relais, depuis le mois de mai : les trois communes ont travaillé main dans la main pour établir le cahier des charges et sélectionner le prestataire. Courant 2006, la crèche des Fontaineminois

s'installera dans des locaux neufs.

### > Une attention particulière envers nos aînés

Jusqu'à maintenant, les Amis du 3<sup>e</sup> âge distribuait des colis de Noël aux personnes âgées en fin d'année. L'association a demandé à la mairie s'en occuper. Fin 2005, les élus ont ainsi porté 115 colis. En 2006, la municipalité prévoit de mettre en place un portage des repas à domicile, afin de permettre

aux aînés de rester chez eux. Les frais administratifs et de gestion seront pris en charge par la commune.

### > La solidarité se vit au quotidien

Depuis trois ans, de plus en plus de familles rencontrent des difficultés financières. La mairie et le CCAS délivrent des aides ponctuelles pour donner un "coup de pouce" ou répondre aux situations d'urgence. La solidarité se décline de bien d'autres manières : l'édition 2005 du Téléthon a permis de récolter près de 1 500 €, avec la participation active de l'Apec, du Club des jeunes et du Club danse. L'été, les élus sont passés auprès des personnes âgées pour s'assurer que tout allait bien.



## Bernard Bruchon, adjoint chargé des Sports, des Relations avec les associations, des Transports et des Finances.



### > Forum : des associations toujours plus motivées

Lors du forum 2005, les associations ont redoublé d'inventivité pour décorer leur stand. Le club danse et la Société musicale ont remporté l'adhésion du jury. Ce rendez-vous est doublement important : pour les associations d'abord, c'est un lieu d'échange et de rencontres. Bon nombre d'inscriptions sont prises à ce moment là. Pour les nouveaux habitants, c'est un moyen de découvrir le dynamisme associatif de la commune et de mieux s'intégrer à la vie du village.

### > Le budget 2005 prépare l'avenir

En 2005, le budget a principalement été consacré à l'entretien général des bâtiments, avec quelques aménagements de sécurité. Pourquoi si peu d'investissements ?

Afin de préparer le budget 2006, consacré en grande partie au financement de la salle des fêtes. Dans les trois années à venir, le budget se concentrera principalement sur ce projet.

### > Sports et nature

Sous l'impulsion de l'école, la mairie a réalisé un parcours d'orientation, au complexe sportif des Prolières. Des balises électroniques, installées le jour même, constituent les objectifs que les équipes doivent valider. Un principe ludique et pédagogique pour s'amuser en pleine nature. La commune a également participé au raid Prodev et au week-end Oxygène : une réussite complète puisque les sportifs ont été classés parmi les tout premiers, au niveau national.



## Catherine Martin-Diamier, adjointe chargée de l'Urbanisme et de l'Environnement.



### > Le plan local d'urbanisme approuvé

Depuis juillet 2005, le plan local d'urbanisme ou PLU a été approuvé. La principale évolution concerne les zones constructibles : désormais, pour la plupart de ces parcelles, il n'existe plus de surface minimum pour construire, pour les promoteurs comme pour les particuliers.

### > Un habitat plus dense ?

Sans surface minimum, il est tentant d'acheter un petit terrain pour y faire construire

sa maison. Les prix de l'immobilier sont tellement élevés ! Attention cependant aux questions de proximité qui peuvent engendrer des problèmes de voisinage. Là où l'on construisait une seule maison hier, plusieurs sont aujourd'hui réalisées sur une surface similaire.

### > Le projet de la Fonderie abandonné

Le projet de la Fonderie se divise en deux zones : l'une artisanale, l'autre d'habitat. L'habitat est censé équilibrer

en partie le déficit engendré par l'équipement de la zone. Or, après de nombreuses études effectuées par un aménageur sélectionné par le Grand Lyon, le déficit occasionné par les équipements serait 3,5 fois supérieur à celui proposé par l'étude préalable du Grand Lyon. Ce coût tient pourtant compte de l'application stricte du PLU sur la zone habitable qui implique la réalisation de 52 logements. Le déficit énorme est difficilement acceptable par la communauté urbaine. De même, le nombre de logements proposés a fait réagir la municipalité qui ne dispose pas d'équipements suffisants pour satisfaire les besoins de cette nouvelle population. Dans ce contexte, le projet actuel de la Fonderie ne peut être retenu.



## Raymond Kindlé, adjoint chargé de la Voirie, de l'Assainissement, de la Sécurité et du Cimetière.



### > Des aménagements de sécurité

La route du Grand Guillermet, jugée dangereuse, a été aménagée : une zone de ralentissement avec plateau surélevé devait réduire la vitesse des véhicules, le Département ayant refusé d'installer des coussins lyonnais. Après quelques mois de pratique, la mairie constate encore des excès de vitesse. Courant 2006, deux chicanes seront réalisées pour ralentir

durablement la circulation. Le deuxième aménagement concerne la sécurisation des abords de l'école : la traversée de l'ancienne route des Prolières du parking de l'école se fait en toute sérénité.

### > Cimetière : mieux évacuer les eaux de ruissellement

A la suite des orages violents de l'été dernier, le cimetière a été endommagé par les eaux de ruissellement : ravissements, dégradation de certaines tombes, sols friables.

Les deux allées principales disposent désormais de rigoles d'évacuation. Les murs de soutènement détériorés seront également réparés.

### > Civisme et prévention

Une opération de sensibilisation a été menée en 2005, auprès des parents d'élèves : les élus ont distribué des documents illustrés de photos montrant des situations dangereuses. Dans l'ensemble, les parents ont bien saisi la démarche et sont prêts à changer leurs habitudes. La prévention s'effectue également grâce à une collaboration entre municipalité et services de gendarmerie : des patrouilles ont lieu toutes les nuits sur le secteur.

Tous les mois, un bilan est effectué.





## le bonheur est dans...

### ... la pâtisserie !

En novembre, Romain Léo a remporté le premier prix du concours départemental du meilleur apprenti de France. Ce jeune Cailloutain faisait partie des dix apprentis du Rhône en BEP alimentation option pâtisserie sélectionnés pour y participer. Le principe du concours : réaliser en l'espace de huit heures un nombre impressionnant de pâtisseries. Deux pièces artistiques, tout en chocolat. Un croque-en-bouche. Un entremet. Douze bonbons

**La pâtisserie demande de la patience et de l'organisation.**

fourrés à la pâte d'amande et douze autres à la ganache ou au caramel. Un pithiviers. Le jeune apprenti s'est entraîné pendant un mois, chronomètre en main, pour tenir la cadence et organiser son temps. Sous l'égide de monsieur Boilley, pâtissier des Brotteaux chez qui il effectue son alternance, il a même passé deux examens blancs. «*La pâtisserie demande de la patience et de l'organisation. J'ai choisi cette filière pour son potentiel créatif et parce que j'aime le travail manuel et la précision*»,

explique Romain Léo. Loin d'être lassé, il aime goûter de nouvelles créations, des saveurs et des recettes atypiques. Romain Léo est aujourd'hui en année d'approfondissement. L'an prochain, il compte passer son BTM et plus tard, créer sa propre entreprise. Et si ce prix n'est pas une réelle valeur ajoutée dans son parcours, comme le serait une médaille de meilleur apprenti de France, Romain Léo est touché par cette marque de reconnaissance qui lui a donné une motivation supplémentaire.



Romain Léo devant ses créations.



Sophie Gauthier a suivi une formation au palais de justice, en novembre.

## la mairie à votre service

### Mariage des étrangers : une procédure plus encadrée

Afin de lutter contre les mariages arrangés ou mariages "blancs", une circulaire du Garde des sceaux est entrée en application en mai 2005. Elle met en place des procédures supplémentaires pour vérifier la sincérité des intentions matrimoniales des futurs époux. Ainsi, dans le cadre d'un mariage où l'une des personnes est étrangère, une audition individuelle et une audition en couple sont prévues,

avant de fixer la date effective du mariage civil. Le maire ou son représentant poseront une série de questions pour évaluer la volonté de partager une vie de couple et de construire un projet commun. Les secrétaires de mairie se chargeront de vérifier l'état civil des futurs mariés et de déceler des éventuels cas de polygamie, même s'il est difficile de les identifier. Un justificatif de résidence est désormais

obligatoire : soit un bail locatif, soit un titre de propriété. L'époux étranger bénéficiera de la nationalité française au bout de cinq ans de mariage, au lieu de deux ans précédemment, s'il en fait la demande. Quant aux étrangers qui ne parlent pas la langue, ils seront obligatoirement accompagnés d'un interprète. Les deux époux viendront chercher leur dossier en mairie.

#### Dans les communes aussi...

On pourrait penser que la commune n'est pas concernée par ces questions qui touchent plus particulièrement les grandes agglomérations. Cependant, les personnes qui veulent "contourner le système" savent que les communes importantes sont bien informées sur ces questions. Elles se tournent alors vers de plus petites. C'est pourquoi la mairie a souhaité former les secrétaires de mairie.



• Toute sa vie, Gabriel Patrigot a collectionné des objets traditionnels et organisé des spectacles mettant en scène des Indiens d'Amérique, afin de réhabiliter cette civilisation.

## Gabriel Patrigot ou la passion indienne

Qui aurait cru que Gabriel Patrigot, Cailloutain décédé en 2005, cultivait une passion pour les Indiens d'Amérique du Nord ? La commune le connaissait pour ses fonctions de chercheur en gemmologie à la faculté des Sciences de la terre. A la lecture d'un article retraçant son engouement pour "l'indianisme", il semblait bien naturel de rendre hommage à cet homme d'exception. Dans son enfance, la mère de Gabriel Patrigot avait déjà serré la main de Buffalo Bill, lors du passage du Wild West Show, en France. William Frederic Cody lui-même la faisait sauter sur ses genoux ! Elle transmet à son fils le goût de l'ethnologie. Gabriel Patrigot se passionne rapidement pour les chevaux,

la sellerie, les attelages. Durant l'entre-deux guerres, il est l'un des premiers à introduire dans la région lyonnaise le scoutisme fondé par Baden-Powell. Dans les années cinquante, il monte un centre équestre, à Saint-Priest, et fonde l'Amerindian Club, association qui étudie alors les us et coutumes des Indiens et organise des reconstitutions des traditions indiennes, avec démonstrations de danses rituelles. En 1953, Gabriel Patrigot épouse Monique Dubost : elle s'adonne rapidement à la même passion que son mari, n'hésitant pas à se vêtir de magnifiques robes en peau de cerf perlées venues des grandes plaines des Etats-Unis. En 1956, Monique Patrigot donne naissance au petit

Robert qui deviendra lui-même un amateur éclairé. Son surnom, Mato Sâ, qui veut dire Ours Rouge, lui est donné par un Lakota, Indien d'Amérique. Gabriel Patrigot s'illustre également durant la Seconde Guerre mondiale. Héros de l'ombre, il reçoit de nombreuses décorations dont la médaille de la Résistance, la médaille Militaire et celle des Blessés de guerre. Fiévreux collectionneur, son immense maison d'une vingtaine de pièces ressemble à un extraordinaire musée, retraçant l'histoire d'un peuple. Aujourd'hui, ces objets ont été revendus et intelligemment dispersés par lots pour éviter la dissémination d'un ensemble unique, témoin de toute une vie dédiée à l'amour des Indiens d'Amérique du Nord.

## mémoire & patrimoine

## les quatre saisons



### LES CARDONS À LA MËLLE

Supprimez toutes les feuilles vertes des cardons et ne gardez que les côtes : ôtez les filandres et coupez-les en tronçons réguliers. Plongez-les dans une bassine d'eau et de lait (ou 100 g de farine). Cuisez les cardons pendant 40 minutes dans une eau légèrement salée. Egouttez le tout : les morceaux doivent être cuits mais légèrement croquants. Disposez-les dans un plat à gratin beurré. Salez et poivrez. Pendant ce temps, pochez les os à mœlle dans le bouillon de pot-au-feu. Nappez les cardons de bouillon et faites gratiner 5 minutes au four chaud, avec du gruyère râpé. Servez bien chaud, accompagné d'une viande en jus.

### RECETTE

#### Les ingrédients

- 1,5 kg de cardons
- 100 g de farine (ou une goutte de lait)
- 3 os à mœlle
- 50 g de beurre
- 50 cl de bouillon de pot-au-feu
- gruyère râpé
- sel et poivre

La préparation : 40 minutes

La cuisson : 45 minutes

## l'esprit village

### La Séréna : dix ans sur les planches !

Pour fêter ses dix ans, la Séréna s'est offert un premier cadeau : jouer La Nuit de Valognes, une pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt. Choisie de manière collégiale, la pièce a fait l'unanimité parmi les dix-sept membres de la troupe. Tous souhaitaient jouer une œuvre à la fois festive et classique. La Nuit de Valognes revisite le mythe de Don Juan : cinq femmes réunies dans un château font le procès du célèbre bourreau des cœurs. En costumes du XVIII<sup>e</sup> siècle, robes à crinoline, perruques et dentelles, les



En costumes du XVIII<sup>e</sup> siècle, les comédiens ont pris plaisir à jouer la Nuit de Valognes, d'Eric-Emmanuel Schmitt.

comédiens ont été maquillés par des stagiaires de l'école de maquillage du Griffon, les soirs de représentation. Avec seulement dix rôles, tout le monde ne pouvait pas jouer. Certains se sont chargés des costumes, d'autres des décors, de la sonorisation, des lumières et de l'accueil du public. Pour marquer le coup, la troupe s'est produite six fois : deux représentations ont eu lieu à Cailloux-sur-

Fontaines, en novembre, accompagnées par l'Harmonie de la Société musicale. Trente musiciens ont animé l'entrée, l'entracte et la sortie. La troupe s'est également produite à Sathonay-Village, à Fleurieu, à Sathonay-Camp et à Lyon, à la salle Paul Garcin. Un petit luxe ! Et surtout, le plaisir de la rencontre avec le public qui, pour la troupe, est le plus beau des cadeaux.



### Une aide pour se chauffer

Pour les foyers non imposables qui chauffent leur résidence principale au fioul, une aide exceptionnelle de 75 € leur est attribuée cette année. Pour en bénéficier, il suffit de se rendre à la Trésorerie avant le 31 mai 2006, avec un avis de non imposition et une facture de fioul datant du 31 décembre 2005 au plus tard.



### Aménagement de la fonderie : la consternation

Nous avons été consternés par les propositions de l'aménageur public désigné par le Grand Lyon. En vertu de la réglementation sur les Zac, les services opérationnels d'urbanisme territorial avaient annoncé que le déficit ne devait pas excéder 1,2 million d'euros. Mais l'aménageur rete-

nu a présenté un projet qui accuserait un déficit trois fois plus important ! Valider cette proposition était impensable. C'est une grande déception. Reste l'espoir de créer uniquement la zone d'activités ou d'avoir recours au secteur privé. Début janvier, lors de mes vœux, je reviendrai plus largement sur cette question.

### Une nouvelle gestion des structures d'enfance

Nous avons pris une décision importante qui marque un grand tournant. Jusqu'à maintenant, les sept structures d'accueil des enfants étaient gérées par l'Association intercommunale pour l'enfance. Pour

les bénévoles, cette responsabilité était devenue trop lourde, malgré leur bonne volonté. Il en fallait, de la foi, pour se lancer dans un projet aussi ambitieux que de développer des offres de loisirs et de gardes adaptées et pertinentes ! Je remercie tous les bénévoles qui ont su mener cette aventure jusqu'à aujourd'hui. En mai, la Slea a pris le relais, désignée par les élus des trois communes.

### Salle des fêtes : l'architecte est désigné

Sur les trente-six cabinets d'architectes en lice, nous en avons sélectionné trois, il y a quelques mois. La commission d'appel d'offre a classé ces propositions à partir de huit critères préétablis tels que l'organisation des espaces, l'aspect architectural, la qualité

technique, la position financière, le respect des normes de sécurité ou l'économie de fonctionnement. Aujourd'hui, nous avons choisi l'architecte.

### La prudence, oui... mais !

Le risque zéro existe-t-il ? En vertu du principe de précaution, d'une trop grande prudence, notre société n'est-elle pas en train de se figer ? Si vous envisagez vos fêtes de fin d'année sereinement, n'oubliez pas que l'abus d'alcool nuit à la santé, que fumer aviaire ne se déclarera pas grâce à la bonne cuisson de votre dinde, sans oublier de traquer la présence d'OGM, d'ingrédients cancérigènes ou allergènes dans ce qui devrait être un repas festif ! L'essentiel, n'est-ce pas d'être averti ?

Alors que faites-vous des caprices de la nature : tempêtes, inondations, éruptions volcaniques, tremblements de terre, tsunamis et malheureusement la fatalité ? Que l'Etat se débrouille pour nous assurer protection et tranquillité. A force d'assimiler tout risque à un danger, l'administration n'aura de salut que retranchée derrière un arsenal de mesures préventives, voire coercitives. L'imprévu, l'incertitude n'ont plus de place dès lors que la justice, requise, répondra : imprudence ou mauvaise interprétation ou minimisation des risques. Les propriétaires de piscine doivent impérativement au 1<sup>er</sup> janvier 2006 avoir mis en place un système de protection pour éviter les noyades. L'avertissement

délicat avec le système installé rappelle que l'alarme ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Qu'elle n'a pas pour but de se substituer à la vigilance des parents ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de 5 ans. Que le revendeur ou le fabricant du système d'alarme ne pourront être tenus pour responsables de la chute ou de la noyade de toute personne ou animal. Quel inconscient peut penser qu'un système d'alarme - quel qu'il soit - peut protéger un enfant de la noyade, laissé sans surveillance ? Celui qui est persuadé que le risque zéro existe, à partir du moment où il a pris ses précautions. Le pire des dangers n'est-il pas là ?

## POINT DE VUE ET ENGAGEMENT